

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 5 (1860)
Heft: 6

Artikel: Des fortifications en Suisse [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-329089>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, capitaine d'état-major fédéral.

N° 6

Lausanne, 17 Mars 1860

V^e Année.

SOMMAIRE. — Des fortifications en Suisse. — Canon Withworth. — Rapports officiels français sur la campagne d'Italie en 1859. Opérations dans l'Adriatique. Service des télégraphes. — Nouvelles et Chronique. — *SUPPLÉMENT.* Campagne d'Italie de 1859 (*suite*).

DES FORTIFICATIONS EN SUISSE.

(*Suite*).

Dans notre précédent numéro nous avons émis quelques vues sur les principes qui devraient, selon-nous, diriger la détermination de points fortifiés. Nous avons dit aussi, en envisageant la face essentiellement pratique de la question, qu'on devrait étudier avec soin la manière de suppléer à l'absence d'ouvrages permanents par de *bons préparatifs de fortification passagère*.

La fortification passagère a acquis, de nos jours, une grande importance. On sait le rôle immense qu'ont joué dans les deux dernières guerres de légères murailles armées accidentellement, ou de simples parapets non revêtus, tout fraîchement élevés. Les résistances héroïques de l'Arab-Tabia, à Silistrie, et de Sébastopol, tout comme celles des cimetières crénelés de Montebello, de Melegnano et de Solferino, montrent le parti que des troupes actives et braves peuvent tirer de ces ressources improvisées au moment même du combat.

En revanche on a vu aussi, dans la dernière guerre, que des places préparées depuis longtemps et à grands frais pour une forte résistance, ont été majestueusement inutiles; ainsi Pavie, Plaisance, Pizzighetone, Brescello, Ferrare, les forts de Milan. On eût vu, sans la paix subite de Villafranca, ce que valaient Mantoue et Peschiera, en face d'une nombreuse armée d'opérations, pouvant facilement détacher un corps de blocus et se faire aider par des moyens maritimes.

Ces indications de l'expérience sont précieuses pour la Suisse.

Si l'absence de places fortes peut induire à nous considérer comme inférieurs à nos voisins, en revanche la facilité avec laquelle on peut,

en Suisse, fortifier des points importants compense largement cette prétendue infériorité.

Aucun pays n'est mieux approprié que le nôtre à une défense dans laquelle la fortification passagère jouerait un grand rôle; cela par deux raisons :

1^o Par des raisons topographiques, attendu que notre sol montagneux et accidenté, traversé de nombreuses rivières et de défilés, offre cent moyens de créer de fortes positions tactiques. En maintes circonstances et en maintes localités, une simple coupure de route, un parapet, une tête de pont, quelques maisons percées de meurtrières, feront tout l'office d'importants ouvrages classiques.

2^o Par les aptitudes de notre armée de milices pour de tels travaux et pour une telle guerre. Si des milices ont leurs inconvénients en campagne devant des troupes permanentes, elles ont aussi leurs avantages propres qui ne sont pas à dédaigner. Nous ne ferons pas des feux parfaitement réguliers peut-être; nos lignes de bataille se transformeront sans doute assez promptement en courbes de tous les degrés, nos colonnes tourneront facilement aux cohues et nos carrés aux hérissons. Dans les marches nos états-majors empâteront des corps les uns dans les autres, ou bien en perdront au-delà de quelque rivière qu'il faudra passer en se mouillant les pieds... Maint soldat se plaindra alors de l'absence des ponts, du manque de vivres, de la pesanteur de son sac, de la hauteur de son képi, de l'étroitesse de sa tunique, peut-être même il médiera de son sabre et de son fusil, et croira pouvoir manquer à une inspection, comme au dernier Jeûne. Maint officier plus grave verra la cause de tous ces maux dans la subdivision de son canton en huit plutôt qu'en six arrondissements, ou dans l'échec récent qu'aurait rencontré une excellente loi devant l'Assemblée fédérale! Voilà nos milices démocratiques!

Mais il y a heureusement aussi le beau côté de la médaille.

Nulle part on ne trouvera plus d'énergie individuelle que dans nos rangs. Puis, que quelque incident, que quelque officier supérieur en qui les soldats ont confiance, vienne faire appel à leur patriotisme, et aussitôt toutes les petites misères sont oubliées; le dévouement devient général et illimité. On obtient d'eux des marches forcées et des travaux forcés comme un service tout à fait normal. En outre on trouve dans leurs rangs des ressources infinies pour parer à toutes les nécessités de l'imprévu.

Nos miliciens ne connaissent pas rien que leur fusil et leur sabre.

Familiers avec les travaux des diverses professions civiles, ils manient tout aussi bien la pelle, la pioche, la faux, le marteau et la hache; ils sont agriculteurs, ils sont maçons, charpentiers, menuisiers,

forgerons, bateliers, bucherons, boulangers, bouchers, etc., etc., et tout cela sert à la guerre. Pour toutes les corvées imaginables nos bataillons foisonnent de spécialités dont les armées voisines ne jouissent pas au même degré.

Pour les constructions quelconques et surtout pour celles d'ouvrages de campagne, on peut retirer de cette propriété spéciale à nos troupes les meilleurs services.

Nous ne croyons pas exagérer en disant qu'aucune armée de l'Europe ne nous égale sous ce rapport. Au reste l'expérience l'a déjà prouvé. La construction du camp retranché de Bâle, en 1856-57, passerait pour un prodige partout ailleurs qu'en Suisse.

En 19 jours deux compagnies du génie, assistées d'environ 500 hommes de corvée, ont élevé 4 kilomètres de retranchements à l'épreuve des gros calibres. Et cependant nous étions pris à l'improviste, les travaux se faisaient au gros de l'hiver, par les jours les plus courts, et le terrain des alentours de Bâle n'offre pas les avantages topographiques que d'autres points offrirait.

On reconnaîtra facilement que cette faculté de créer, comme par enchantement, des ouvrages sérieux de défense, est un avantage au point de vue de l'art militaire. Cet avantage est même plus grand en maintes circonstances que celui de posséder déjà des fortifications existantes, car en trompant l'ennemi sur le degré de résistance qu'il éprouvera, on a plus de chances à faire échouer ses attaques.

Il est certain, par exemple, que si les alliés, en 1854, avaient pensé avoir affaire aux formidables ouvrages qui se développèrent devant Sébastopol, ils auraient usé, dès le début, des ressources qu'ils n'eurent que plus tard, et eussent sans doute pris Sébastopol plus tôt. Si, en 1857, les Prussiens, croyant pouvoir prendre possession de Bâle comme d'une ville ouverte, étaient arrivés sans être disposés à un véritable siège, nous aurions eu aussi, grâce à nos retranchements subitement élevés, bien plus de chances de les repousser que si, sachant d'avance Bâle une place forte, ils l'avaient attaquée avec tout un matériel de siège.

Mais cet avantage, pour être réel, doit être préparé de telle sorte qu'on puisse compter toujours et en tous lieux sur une *rapide* construction d'ouvrages de campagne. Il faut donc que les préparatifs généraux, scientifiques et techniques, soient régularisés et déterminés d'avance dans tout ce qui peut l'être; si bien qu'au moment du besoin on puisse commencer les travaux sans aucune perte de temps, et n'avoir plus à compter qu'avec les difficultés matérielles du terrain.

Nous reconnaissons que déjà nos autorités fédérales ont fait un grand pas dans cette voie par la création récente d'un bureau perma-

ment du génie, et qu'il ne reste plus, en quelque sorte, qu'à déterminer la tâche spéciale de ce bureau.

On répondrait le mieux, nous paraît-il, aux vues semblables à celles de la reconnaissance d'état-major de l'an dernier, en faisant procéder aux études suivantes :

1^o Déterminer les points stratégiques et tactiques de la Suisse où il serait utile, en temps donné, d'élever des ouvrages ;

2^o Déterminer ces ouvrages et leur nature suivant les diverses hypothèses principales qui peuvent se présenter ;

3^o Faire un dossier spécial des renseignements et dessins de chaque étude, et les classer soigneusement dans les archives du bureau du génie ;

4^o Préparer d'avance le matériel d'outillage et d'armement pour les ouvrages qui sont reconnus répondre à toutes les hypothèses principales ;

5^o Prévoir les moyens de satisfaire aux exigences de construction des ouvrages répondant aux hypothèses spéciales ;

6^o En tout cas augmenter de beaucoup notre matériel d'outils et d'instruments pour travaux de campagne et créer des parcs du génie.

Sur ce dernier point, nous laisserons la parole à l'un de nos camarades du génie, qui nous adresse les observations ci-dessous :

Nos miliciens se font généralement une fausse idée sur les travaux de campagne et sur les moyens de les exécuter.

Ils pensent qu'une compagnie de sapeurs dans une division de 10,000 hommes est suffisante pour toutes les éventualités, qu'elle pourvoira à tout, aux retranchements, aux ponts, aux mines, etc., et il ne leur vient pas même à l'idée que des troupes d'infanterie aient jamais rien à voir dans ces travaux, sinon de s'en servir.

Pendant l'histoire militaire de l'Europe est remplie d'exemples de travaux entrepris par des armées, et depuis les siècles les plus reculés jusqu'aux dernières guerres d'Orient. Les 14 ou 15 lieues de tranchées qu'on a faites devant Sébastopol n'ont pas été exécutées par les seules troupes du génie, qui sont dans la proportion de 3 à 4 p. % dans l'armée française.

Je ne crois pas cette proportion aussi forte dans l'armée russe; à plus forte raison n'aurait-elle pas suffi pour les travaux admirables qui ont signalé la défense de Sébastopol.

Dans les sièges on admet, dit-on, que $\frac{1}{2}$ jusqu'à la moitié de l'armée assiégeante est employée aux travaux des tranchées et que ce service est organisé comme un service de garde, sauf que les tirailleurs sont plus souvent relevés que les gardes.

En campagne, cette proportion est très variable. Un corps de troupes quelconque

peut être appelé à se fortifier plus ou moins et il aura plus ou moins de temps à sa disposition suivant le degré de proximité de l'ennemi.

Supposons qu'il s'agisse de construire une de ces lignes à intervalles si vantées par les auteurs militaires et spécialement par le général Dufour. Cela fera bien des mètres courants de parapets qui devront avoir un fort relief pour être de quelque valeur. En présence des armes perfectionnées actuelles on ne peut guère lui supposer moins de 10 à 12 mètres carrés de section.

La moindre redoute a 20 mètres de côté sur la ligne de feu. Le développement de l'axe du fossé sera d'environ 140 mètres.

Cet ouvrage comportera 280 travailleurs et pourra être fait en 10 heures de temps en ne supposant aucun obstacle sérieux. Cette redoute contiendrait à peine 150 hommes. Ce ne serait pas une grande avance.

Notre ligne se composera d'au moins deux redoutes de bonnes dimensions, de trois ou quatre ouvrages ouverts à la gorge, de simples épaulements et de divers obstacles du côté de l'ennemi. En ne comptant que 800 mètres courants de parapets, cela ferait plus de 8,000 mètres cubes de terrassement.

Et pour les faire en une nuit, il ne faudrait pas moins de 1,600 travailleurs¹. Je compte au plus bas, puisqu'outre les terrassements il y a les revêtements et tant d'autres ouvrages de détail.

En mettant les hommes sur deux rangs, pour la défense, cela ferait 1,600 hommes sur la ligne de feu plus les réserves. L'artillerie prend beaucoup de place dans les ouvrages, mais dans mon calcul elle compensera les réserves.

Vous voyez que l'étendue de mes parapets n'est pas trop considérable pour une division de 10,000 hommes. Et si l'ouvrage a dû être fait en une nuit, il a fallu employer $\frac{1}{8}$ de l'effectif, non compris la compagnie de sapeurs forte de 100 hommes². Si l'on avait seulement 18 heures devant soi, les corvées se réduiraient à 500 hommes et la compagnie de sapeurs, toute seule, mettrait environ 20 jours pour faire l'ouvrage.

Bien entendu que toutes ces données sont approximatives et que l'on ne peut rien préciser d'avance sur les terrains à remuer, l'importance des ouvrages à faire et le temps à y consacrer. Mais comme les suppositions que j'ai faites n'ont rien d'exagéré, je les maintiens pour ce qui va suivre.

J'arrive au fait :

¹ Dufour compte 2 hommes par mètre courant de fossé, soit un atelier de 6 hommes pour un espace de 3 mètres.

Il compte pour faire la fouille qu'un homme fait un mètre cube par heure sans relai et $\frac{1}{2}$ mètre avec le relai qui commence bientôt en s'enfonçant dans le fossé. On ne peut facilement apprécier le travail du régalage et des revêtements. Je l'en-globe avec le reste en ne comptant que $\frac{1}{2}$ m. ³ de fouille par homme et par jour.

² Voir dans Laisné, page 351 de la 3^e édition, un autre tableau du nombre des travailleurs. Pour 15 mètres courants à 53 hommes, 8 heures de travail; pour 300 mètres, 2,800 hommes. On excave les terre-pleins pour diminuer la hauteur du relief. Cela permet d'augmenter le nombre des travailleurs en doublant les ateliers.

Que mettra-t-on entre les mains de cette masse de travailleurs improvisés?...

A la vérité, la compagnie de sapeurs possède, je crois, une vingtaine de pelles et pioches, et il y en a bien une dizaine dans chaque bataillon. Voilà pour élever des forteresses.

J'ai entendu répéter à satiété qu'on trouverait tout le nécessaire au moment du besoin, soit par des réquisitions, soit autrement. Il faudrait donc s'occuper de réquisitions à l'instant où l'on devrait être à l'ouvrage! Est-ce commode? est-ce surtout expéditif?

Voyons d'ailleurs ces réquisitions: Je suppose que le lieu des travaux se trouve à proximité d'un village (il peut ne pas l'être) même de deux villages. Je suppose que ces villages soient agricoles (ils ne le sont pas tous), qu'ils aient chacun 500 habitants (ce ne sont pas des plus petits). Ils auront entre les deux environ 180 à 200 maisons. On trouvera dans chacune 4 ou 5 instruments aratoires propres au travail dont il s'agit; cela fera au plus 1000 outils pour armer 1600 travailleurs. Pour recueillir ces 1000 outils comment fera-t-on et combien de temps perdra-t-on?

Si, prévoyant le cas, les chefs militaires avaient préalablement fait une razzia de pelles et de pioches dans les villes les plus voisines, il faudrait des chars de réquisition pour les transporter. Mais lorsqu'on a déjà tant de peine à avoir les réquisitions nécessaires au commissariat, comment fera-t-on pour celles-là? Il semble que l'on doive toujours trouver sur place ce qui est nécessaire, même les aides, et l'on oublie que tout ce qui est valide, hommes ou chevaux, est déjà sous les armes. C'est à ce propos qu'il me paraît au moins singulier de compter chez nous, comme dans d'autres pays, sur des levées de *paysans* pour faire les terrassements. Ces paysans, chez nous, ne seront plus dans leurs maisons, ils seront dans les rangs; et pourquoi ne les emploierait-t-on pas aussi bien sous l'uniforme que sous la milaine? Il y aura cette différence qu'au militaire ils n'auront pas leurs outils avec eux.

On donne aussi ces ouvrages à l'entreprise.

C'est bon quand on a du temps devant soi. C'est bon à Thoune et dans les écoles où les sapeurs ont autre chose à faire qu'à remuer de la terre; mais dans le cas d'une guerre plus ou moins générale, où trouvera-t-on des entrepreneurs et des ouvriers alors que la Suisse serait entourée d'une ceinture de bayonnettes?

La solution la plus simple de cette affaire serait d'avoir un parc du génie qu'on répartirait suivant les besoins. Sans doute il faudra du train de parc de plus, mais, le cas prévu, la chose pourrait être prête pour l'entrée en campagne.

Je ne m'étendrai pas sur l'avantage d'avoir des voitures de guerre *ad hoc* au lieu de chars de réquisition.

Je n'ai pas la prétention que notre parc du génie soit aussi bien monté que ceux de nos voisins; du reste nous n'aurions pas l'emploi d'une partie de leur matériel; mais au moins qu'il nous soit possible de faire quelque usage de la fortification de campagne dont l'utilité est si généralement reconnue. Il ne faut pas trop se fier, en matière de fortification, aux montagnes et aux rochers, et d'ailleurs il n'est

jamais inutile d'améliorer, quand on le peut, la position naturelle la plus avantageuse.

Voyons de quoi se composent ces parcs du génie : On lit dans l'aide-mémoire de Laisné que pour un corps d'armée de 30 à 40,000 hommes, le parc du génie se compose de :

- 30 prolonges chargées de 10,000 outils de sapeurs¹.
- 1 » » d'outils de mineurs.
- 1 » » d'outils d'art.
- 1 » » de cuirasses, pots en tête, crocs, fourches de sape et 40 dragues.
- 1 » » d'agrès de la nacelle, tels que cordages, clameaux, etc.
- 2 » » d'une sonnette et ses agrès.
- 3 » » d'objets d'approvisionnements.
- 1 » » d'objets de rechange.
- 1 » » pour le service particulier du parc.
- 1 caisson à poudre et à pétards.
- 1 haquet chargé de la nacelle.
- 3 forges de campagne.

En tout 46 voitures qui doivent être pourvues de tous les ustensiles nécessaires pour l'exécution des travaux du génie.

Ces voitures sont conduites par des sapeurs-conducteurs tirés des régiments du génie.

Chaque prolonge est conduite par 2 sapeurs-conducteurs et est attelée de 4 chevaux.

Je me garde bien de donner le détail immense de tout cet outillage, mais il est bon d'ajouter que chaque compagnie de sapeurs a, en outre, sa prolonge spéciale attelée de 4 chevaux et deux chevaux de bât portant des caisses d'outils ; enfin que chaque homme est porteur d'un ou plusieurs outils bien ficelés dans des étuis de cuir et commodes à porter. Cette charge, pour chaque homme, est d'environ 5 à 6 livres.

En regard de ce matériel, je vous donne celui de la Confédération :

Règlementairement chaque compagnie de sapeurs doit être accompagnée de 2 chariots d'outils.

En réalité, les compagnies vaudoises n'ont qu'un chariot qui est un vieux caisson d'infanterie transformé à cet usage. Ce caisson a cependant été fort bien aménagé.

Le caisson renferme les outils d'art spéciaux. Sous le chariot est suspendue par 4 chaînes une caisse en manière de branle et qui renferme les pelles et les pioches au nombre d'environ 30 pièces. C'est tout.

J'ai cependant aperçu, pendant la campagne du Sonderbund, une des compagnies ayant le second chariot, mais je ne l'ai jamais revu depuis. L'autre compa-

¹ Ces 10,000 outils ne se composent uniquement que de pelles, pioches, haches et serpes dans des proportions convenables.

gnie avait fait quelques acquisitions chez un marchand de fer, et on les remorquait dans un char de réquisition.

Avec les deux chariots, nos compagnies auraient à peu près l'équivalent de l'outillage des compagnies françaises.

Cela peut être suffisant pour la compagnie seule et dans la plupart des cas, mais pour les travaux où le génie demande assistance aux autres troupes, il faudra donc avoir recours au moyen précaire des réquisitions d'outils. Je suis convaincu que pour l'ordinaire ce moyen sera presque impraticable, et rapportera fort peu.

J'aurais trop lourde tâche à démontrer toutes les raisons pour lesquelles notre outillage, celui au moins des compagnies vaudoises, est insuffisant. Mais supposons qu'il soit suffisant en nombre et en espèces, il n'en reste pas moins à dire qu'en qualité il laisse beaucoup à désirer. C'est un point essentiel et sur lequel je dois attirer l'attention.

A part quelques menus outils, dont on se sert rarement, les autres sont de mauvaise qualité, surtout les pelles rondes et carrées, et on est obligé de perdre beaucoup de temps à les restaurer chaque fois qu'on doit s'en servir.

En résumé, je pense qu'il serait tout à fait convenable de former au plus tôt, sinon un parc du génie complet, du moins un approvisionnement d'outils de pionniers qui seraient chargés dans des chariots aussi simples que possible. Cela vaudrait déjà mieux que des chars de réquisition.

La Confédération traiterait avec quelqu'usine pour cette fourniture et cela lui coûterait moins cher que les achats partiels faits dans des moments de presse pour chaque but spécial.

Les cantons pourraient participer, dans une certaine mesure, à cette dépense d'après un mode qui serait déterminé par l'Assemblée fédérale.

Il y a bien à Thoune un certain matériel de sapeurs, mais comme il est affecté aux écoles, il ne faut pas compter dessus pour un service de campagne.

Je n'ai pas parlé du matériel des pontonniers qui est complet avec les équipages. Les compagnies n'ont d'ailleurs besoin d'assistance d'autres troupes qu'exceptionnellement.

CANON WITHWORTH

On parle beaucoup d'un nouveau canon inventé par M. Withworth et dont les essais ont eu lieu à Southport, ville d'Angleterre, située entre Liverpool et Manchester.

Les expériences de cette bouche à feu ont révélé un fait qui, tant au point de vue pratique qu'au point de vue théorique, mérite une attention particulière. Il ressort des résultats établis par les tables de tir.

M. Withworth a fabriqué, sur le même principe, des canons de trois calibres différents. Le premier est une pièce de 3, qui a 6 pieds anglais ou un mètre 829 de longueur et qui pèse 94 kilogrammes 55.

Le pantalon a une large bande rouge.

Le sabre droit de l'officier d'infanterie français ou de l'officier de chasseur est suspendu à un ceinturon doré.

Dans sa séance du 3 mars 1860, le Conseil d'Etat a nommé MM. *Granger*, Marc, à Nyon, capitaine quartier-maître du bataillon d'élite, dans le 4^e arrond. — *Cuénod*, Henri, à Corsier, capitaine de chasseurs de droite de réserve dans le 1^{er} arrond. ; — *Demartin*, Gédéon, à Ollon, 1^{er} sous-lieutenant de chasseurs de droite de réserve dans le 2^e arrond. ; — *Perret*, Auguste, à Renzaz, lieutenant de chasseurs de droite d'élite dans le 2^e arrond. — Le 6, MM. *Constançon*, Alfred, à Yverdon, 1^{er} sous-lieutenant de chasseurs de gauche d'élite dans le 6^e arrond. ; — *Colomb*, François, à St-Prex, 1^{er} sous-lieutenant de chasseurs de gauche n° 1 de réserve dans le 7^e arrond. ; — *Demiéville*, Adrien, à Orbe, 2^e sous-lieutenant de mousquetaires n° 1 d'élite du 5^e arrond. ; — Le 10, MM. *Gux*, Jules, à Vevey, second sous-lieutenant dans la compagnie d'artillerie de parc n° 2, arrondissements 4, 5, 6 et 8 ; — *Pittet*, Constant, à Suchy, second sous-lieutenant de carabiniers n° 5 d'élite dans le 5^e arrond. ; — *Renévier*, Louis, à Pully, premier sous-lieutenant de carabiniers de réserve n° 1, arrondissements 1 et 2 ; *Masson*, Ferdinand, à Grandson, capitaine de la compagnie de dragons n° 2, arrondissements 2 et 3 ; — *Ramel*, Alexis, à Châteaux-d'Oex, second sous-lieutenant de mousquetaires n° 2 de réserve dans le 2^e arrond. ; — *Cheseaux*, Benjamin, à Lavey, lieutenant de mousquetaires n° 3 d'élite dans le 2^e arrond. ; — *Amiguet*, Vincent, à Aigle, premier sous-lieutenant de mousquetaires n° 1 d'élite dans le 2^e arrond.

Dans sa séance du 23 mars le Conseil d'Etat a nommé MM. *Redard*, Charles, à Echandens, 1^{er} sous-lieutenant de la compagnie de train de parc n° 1 dans les arrondissements 1, 2, 3 et 7 ; — *Gallandat*, Frédéric, à Yvonand, 1^{er} sous-lieutenant de mousquetaires n° 3 d'élite, dans le 6^e arrond. ; — *André*, Jules-Louis, à Yens, 1^{er} sous-lieutenant de mousquetaires n° 4 de réserve, dans le 7^e arrond. ; — *Bourgoz*, François-David, à St-Sulpice, 1^{er} sous-lieutenant, porte-drapeau du bataillon de réserve, dans le 7^e arrond. ; — *Besson*, Henri-Jean-Louis, à Chevroux, capitaine de chasseurs de gauche d'élite, dans le 8^e arrond. ; — Le 27 dit, MM. *Chausson*, Félix, à Noville, lieutenant de la compagnie de dragons n° 2, arrond. 2 et 3 ; — *Cheseaux*, Benjamin, à Lavey, lieutenant de chasseurs de droite d'élite, dans le 2^e arrond. ; — *Laurent*, Jean, à Aigle, 1^{er} sous-lieutenant de chasseurs de droite d'élite, dans le 2^e arrond. ; — Le 24 dit, M. *Matti*, François, à Vevey, 1^{er} sous-lieutenant d'infanterie, dans le 1^{er} arrond. ; — Le 28 dit, MM. *Muller*, Eugène, à Blonay, médecin militaire adjoint, avec rang de 1^{er} sous-lieutenant ; — *Curchod*, Edouard, à Lausanne, 1^{er} sous-lieutenant dans la compagnie d'artillerie de position, arrondissements 1, 2, 4, 6, 7 et 8.

ERRATA. Dans notre précédent numéro, à la page 85, 5^e alinéa, lisez 2600 travailleurs, au lieu de 1600 ; 7^e alinéa, lisez 1500 hommes au lieu de 500.

Note 1, dernière ligne, lisez 1/3 de mètre cube de fouille par homme et par heure, au lieu de 1/2 mètre de fouille par homme et par jour.

INSTRUCTION

sur la partie active du service de l'état-major en campagne,

A L'USAGE DES OFFICIERS DE L'ÉTAT-MAJOR FÉDÉRAL,

par **W. RUSTOW**

traduit de l'allemand par **F. Lecomte**, capitaine fédéral.

Un volume de 212 pages, cartonné, avec 9 planches.

PRIX : 4 fr. 50 centimes

En vente au bureau de la *Revue militaire*, à Lausanne, et chez les principaux libraires ; à Genève, chez M. Joël Cherbuliez.